

L 'EUROPE AU SECOURS DES LANDES ET DES TOURBIÈRES

François de BEAULIEU

Article 19, Plan Morgane, Programme Life, Natura 2000, autant de titres pour des projets européens concernant la gestion des espaces ruraux et la protection des espèces sauvages. Portés par des administrations, des collectivités ou des associations, ils restent méconnus du grand public. Pourtant, en Bretagne, des actions significatives ont été engagées depuis quelques années pour la protection des landes et des tourbières.

Il y a plusieurs façons de regarder les landes. Le naturaliste y voit d'originales associations de plantes (bruyères, callune, ajoncs, molinie, agrostis) servant de refuge à des milliers d'insectes, aux traquets, aux busards et aux courlis (cf.

Armen n°11). L'homme sensible y découvre un espace incomparable, ouvert et secret, terne et coloré, vivant et figé. Le forestier y mesure la surface encore disponible pour ses projets. L'agriculteur s'interroge sur l'intérêt économique des



F. de Beaulieu

Ramassage de la litière au Cragou en 1995. Albert Prigent donne un coup de main à son fils Eric. Il n'a pas non plus été avare de coups de main aux gestionnaires de la réserve depuis 1985.

ultimes vestiges de ce qui a fait la valeur de l'exploitation de ses ancêtres. Comment mieux dire que les intérêts qui convergent vers les landes peuvent être, a priori, contradictoires ?

Quand la montagne était propre

Rien, donc, ne prédisposait les naturalistes de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) et des agriculteurs des monts d'Arrée à trouver un terrain d'entente au milieu des ajoncs... C'est pourtant ce qui s'est passé sur la commune du Cloître-Saint-Thégonnec parce que les uns et les autres ont su se rejoindre autour de l'idée qu'il ne fallait pas laisser les landes du Cragou à l'abandon.

Cet ensemble de plusieurs centaines d'hectares est l'une des dix landes bretonnes considérées comme d'intérêt national dans les inventaires du Ministère de l'environnement. Associé à des rochers, des bois, des prairies et des tourbières, c'est, pour les riverains, « la montagne » (méné). Mais une grande partie de sa valeur scientifique était liée aux fauches et au pâturage qui s'y étaient pratiqués jusqu'à la dernière guerre. Petit à petit, les zones trop pierreuses ou trop accidentées avaient été abandonnées et, en 1985, seules les plus belles parcelles servaient encore à faire de la litière pour le bétail.

Arrivé juste après la guerre au village du Bouillard, Albert Prigent pouvait dire qu'il avait vu « quand la montagne était propre ». Sa nostalgie d'un paysage entretenu n'a pas été pour rien dans les conventions passées avec la SEPNB. Mais il faut dire aussi que cet homme, malheureusement décédé en 1997, portait en lui le meilleur d'une culture fondée sur l'entraide, l'échange et la valeur de la parole donnée. Son fils Éric et son gendre Marcel Guillou mirent aussi toute leur bonne volonté dans l'opération et ce fut bientôt la quasi totalité des propriétaires du site qui accepta de voir clore les terrains dont ils n'avaient plus l'usage pour une expérience de pâturage extensif avec des poneys Dartmoor. De son côté, la SEPNB laissait faucher les bonnes parcelles qu'elle avait acquises par les agriculteurs qui le souhaitaient.

Les choses en seraient peut-être restées là si, d'une part, l'Europe n'avait pas mis en place un ensemble de mesures agri-

environnementales (connues sous le nom d'article 19, aujourd'hui 21 à 24) et si, d'autre part, le Parc naturel régional d'Armorique n'avait fait connaître sa volonté de les voir appliquer sur son territoire en présentant une demande dès 1990. Dans ce cadre, l'expérience menée au Cloître-Saint-Thégonnec pouvait servir de vitrine pour un projet autrement plus ample : le maintien d'un paysage exceptionnel de plusieurs milliers d'hectares avec, en



F. de Beaulieu

Dans le cadre de la préparation du programme de gestion des landes de l'Arrée, Bernard Clément du laboratoire d'écologie végétale de l'Université de Rennes donne des explications aux techniciens et aux élus. À gauche, François Landré, le maire de Scrignac ; au fond le versant sud du Cragou.

prime, la protection de certaines espèces animales associées aux landes de fauche. Ainsi, la survie de la centaine de couples de courlis nichant dans les monts d'Arrée est en grande partie liée à l'existence de surfaces importantes de landes fauchées tous les quatre à huit ans.

Louis-Marie Guillon, qui a eu la charge du dossier au sein du PNRA depuis son origine, en parle comme d'un parcours du combattant : « notre candidature a été ajournée pendant deux ans et il a fallu en permanence maintenir la pression sur le Ministère. Parallèlement il fallait préparer le futur comité de pilotage, organiser un voyage d'étude en Grande-Bretagne, définir les recherches à mener, passer des conventions avec la Chambre d'agriculture, l'Université de Rennes, la SEPNB afin de définir les objectifs et les cahiers des



F. de Beaulieu

Même si cela ne leur est guère habituel, les courlis n'hésitent pas à se percher pour mieux surveiller leur domaine. Le suivi effectué sur 12 couples test des monts d'Arrée (soit 13% de la population bretonne) par Jacques Maout et Bruno Bargain en 1996 incluait les 7 couples du Cragou-Vergam. Cette étude montre la grande fidélité des couples à leur site de reproduction et des résultats nettement meilleurs dans la zone Est des monts d'Arrée que dans la partie Ouest où l'homogénéisation des milieux est très sensible.

charges... De plus, nous nous sommes trouvés sur une période transitoire dans l'application de l'Article 19 et nous avons, au bout du compte, été amenés à participer à un ensemble de projets « pilotes » dans le cadre des premières OGAF-environnement. C'est dire que le travail politique et administratif du Parc a été complexe et a demandé pas mal de persévérance. La signature de l'arrêté préfectoral concernant 22 communes en juin 1993 n'est donc intervenu qu'au terme d'un travail de fond qui a duré trois ans ».

Des objectifs aux bilans

Laurence Roguès a été chargée, dès l'origine, du suivi des dossiers instruits par l'ADASEA (Association départementale d'aménagement des structures des exploitations agricoles) dont le siège est à Quimper. Après une formation réalisée par José Durfort, le botaniste ayant décrit et classé les milieux concernés, elle était à même d'aller préparer les contrats sur le terrain. En fonction de l'état des milieux rencontrés (correct ou à restaurer) et des moyens mis en œuvre (fauche, récolte, gyrobroyage, pâturage) cinq contrats de gestion étaient proposés aux agriculteurs volontaires pour une durée de cinq ans avec des primes allant de 450 F. à 1000 F. par hectare et par an pendant cinq ans.

« Les premières demandes sont arrivées assez vite car il y avait un noyau d'agriculteurs bien informés, en particulier sur la commune du Cloître-Saint-Thégonnec, véritable épice centre sur lequel j'avais pratiquement 400 hectares sous contrat au printemps 1994, alors que les 21 autres communes à elles toutes ne faisaient guère mieux. Le bouche à oreille et des réunions dans chaque canton ont, par la suite, permis d'arriver à un total de 2 200 hectares sur l'ensemble du secteur, ce qui est proche de l'objectif des 2 500 hectares fixés à l'origine ». En fait, il y a eu une évolution dans l'approche de l'opération qui, dans un premier temps, visait plutôt les landes et qui a révélé un véritable besoin sur les prairies humides; le Comité de pilotage a d'ailleurs revu la répartition des enveloppes pour tenir compte de cette tendance. Je tiens à souligner que Louis-Marie Guillon, qui était chargé de mener le dossier au Parc d'Armorique, a été un élément moteur et a su m'appuyer avec efficacité tout au long de cette opération. Les choses n'avancent pas mécaniquement; l'animation et le suivi de l'OGAF demandaient du doigté et de la détermination.

Hélène Bouchet, qui coordonne les opérations à la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt considère que « l'opération est d'autant plus une réussite que c'était une première à l'échelle régionale »; par ailleurs, elle note que « ce sont pratiquement 8 millions de francs qui entrent ainsi dans l'économie locale des monts d'Arrée, entre 1994 et 2002 ».

A la SEPNEB, on est heureux d'avoir servi de levier à l'opération, Danièle Pesquer,

garde-animatrice sur les réserves des monts d'Arrée souligne qu'il « n'aurait servi à rien de sauver un mouchoir de poche de quelques centaines d'hectares alors que le reste aurait continué à se dégrader. Sans doute, les primes ont plus servi à maintenir les pratiques existantes qu'à relancer vraiment les agriculteurs à l'assaut des landes : il y a eu, globalement, peu de contrats de restauration. Mais ce maintien de la fauche est essentiel pour la survie de la centaine de couples de courlis qui niche dans les landes de l'Arrée et, bien sûr, pour la préservation d'un des paysages les plus exceptionnels de Bretagne ». Bernard Fichaut, qui enseigne la géographie à l'Université de Bretagne occidentale et qui a beaucoup travaillé pour la SEPNEB sur l'évolution des landes, fait remarquer que « les grands incendies des dernières années ont surtout affecté les zones où la fauche n'est plus pratiquée. Là où les problèmes fonciers, l'éloignement des exploitations et la difficulté d'accès semblent avoir définitivement découragé les agriculteurs, il faudra que les collectivités prennent des initiatives volontaristes ».

Louis-Marie Guillon souligne de son côté que « les primes concentrées sur l'entretien des landes semblent avoir parfois favorisé la transmission d'un savoir-faire et de la connaissance des parcelles entre générations. De plus, en prolongement

de l'OGAF, le classement par arrêté ministériel de la zone en secteur éligible aux conventions pluri-annuelles d'exploitation a permis et permettra de faire évoluer les pratiques aléatoires de vente sur pied en contrats de gestion entre propriétaires et exploitants. Le PNRA, qui a été chargé du suivi-évaluation de l'opération, songe déjà aux mesures qui pourront, à terme, prendre le relais car les conditions de financement ont beaucoup évolué ».

Chez les agriculteurs, même si les contrats imposent des contraintes sur les dates de fauche (exclues de fin mars à début août), on est satisfait de tirer enfin un petit profit de ces terres qui étaient plutôt la marque d'un handicap géographique que d'une quelconque valeur agronomique. « Ici, déjà, le maïs a quinze jours de retard et il faut compléter la ration des animaux » entend-on régulièrement dans les fermes. En fait l'OGAF a, en accord total avec l'esprit du règlement européen, encouragé le maintien de pratiques agricoles favorables à un milieu de haut intérêt biologique. Presque 90% des agriculteurs contractants utilisent la lande en paillage à l'étable et obtiennent ainsi un fumier d'excellente qualité.

Mais il est aussi dans l'esprit du règlement européen d'introduire de nouvelles pratiques agricoles favorables au milieu. C'est dans ce sens que travaillent Roger et

F. de Beaulieu



De gauche à droite Nigel Symes de la RSPB, Daniel Chicouenne, Danièle Pesquer, Boris Prouff et Philippe Quéré de Bretagne vivante SEPNEB, au cours d'un des échanges nés du programme Life-landes.



F. de Beaulieu

La possibilité de récolter la litière sous forme de balles rondes a sérieusement contribué à sauver les landes des monts d'Arrée. Il n'était plus possible de manipuler les petites bottes que l'on faisait autrefois.

Jean-Paul Gourvil qui font des légumes en agrobiologie : « nous avons mis au point une méthode de compostage à base de lande broyée et nous avons signé l'un des plus importants contrats de l'OGAF puisqu'il représente plus de cent hectares à restaurer ou à faucher ». Dans un rayon de cinq kilomètres autour du GAEC de Peruniou en Plougonven, ils ont pris tout ce dont personne ne voulait : « il y a des landes qui n'ont pas du voir une barre de coupe depuis trente ans. Nous avons essayé d'adapter le matériel à ces conditions très particulières. Ce qui est sûr, c'est que les techniciens qui ont analysé notre compost ont été surpris par sa qualité ». C'est peut-être justement dans la valorisation des fientes de volaille et des lisiers de porc que pourront s'inventer de nouveaux usages pour la lande et s'assurer une rentabilité économique de la fauche. Les landes de l'Arrée sont un patrimoine trop précieux pour les laisser dévorer par le feu ou envahir par les semis spontanés de pins maritimes.

Gestion expérimentale

John Waldon est le directeur régional de la Société royale de protection des oiseaux (RSPB), qui vient d'atteindre le million d'adhérents. Il dirige une trentaine de per-

manents et coordonne un réseau d'une dizaine de réserves naturelles réparties dans tout le sud-ouest de la Grande-Bretagne. Il lui arrive cependant de prendre des vacances et, en 1994, il s'est aventuré dans les monts d'Arrée. Découvrant la réserve des landes du Cragou, il a rapidement compris que ses responsables se posaient les mêmes problèmes de gestion expérimentale que lui. Après quelques heures de discussion, il apparut même que les expériences et les échanges à mener relevaient précisément des programmes Life (en français : l'instrument financier pour l'environnement) proposés par la communauté européenne. L'existence du fax fit beaucoup pour le bouclage du dossier, d'autant plus que l'Association pour la protection de la nature en Cornouaille (CWT), déjà jumelée à la SEPNEB, vint participer au projet.

Le 1 octobre 1995, démarrait le programme Life « protection et restauration de landes atlantiques humides à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix* et de landes littorales à *Erica vagans* et *Ulex maritimus* dans le sud-ouest du Royaume-Uni et le nord-ouest de la France ». Un titre bien long et obscur pour une opération programmée sur trois ans et destinée à favoriser les actions concrètes et les échanges à propos de la gestion des landes à bruyère (*Erica* dans la nomenclature scientifique).

La part de la SEPNB reste modeste puisque l'Union européenne ne lui apporte que 150 000 F. (50% du financement de son projet) mais elle permet de couvrir l'achat et la restauration de landes abandonnées, des opérations de gestion expérimentale par pâturage extensif et les échanges indispensables entre les équipes.

Ainsi, en septembre 1996, ce sont près de trente membres de la RSPB qui sont venus pour une semaine en Bretagne avec armes (sept tronçonneuses, une Land-Rover) et bagages (un nombre indéterminé de sacs à dos et un ballon de foot). L'expérience de la SEPNB en matière de pâturage extensif avec des chevaux les intéressait particulièrement une partie du séjour devait être consacrée à des sorties sur le terrain et à la mise au point de méthodologies communes pour les suivis botaniques et zootechniques. Mais la RSPB souhaitait laisser une trace de son passage et tandis que les uns s'employaient à abattre un hectare de pins maritimes, les autres s'appliquaient à construire un affût surélevé pour l'observation des oiseaux. Grâce à la générosité de la Brasserie des deux rivières, un fût de Coreff était au cœur du chantier (cette bière artisanale n'a pas besoin de pompe électrique pour être distribuée à la pression et peut donc être servie même dans les endroits les plus éloignés de la civilisation).

A côté de l'OGAF- landes, c'est un programme fort modeste mais il porte sur des sites d'un intérêt patrimonial incontestable et relevant d'une gestion écologique fine. Le Cragou figure parmi la dizaine de landes et tourbières d'intérêt national en Bretagne. Grâce au petit troupeau de poneys Dartmoor et aux vaches nantaises, la physionomie du lieu a déjà bien changé. Les permanents de la réserve ont même découvert une orchidée particulièrement rare, la spiranthe d'été, dont la présence est, de toute évidence, liée au pâturage extensif.

En octobre 1997, permanents et bénévoles de la SEPNB ont traversé la Manche à leur tour. Moins nombreux mais pas moins motivés, ils ont participé à un stage de sécurité sur les chantiers et confronté les premiers résultats des observations. Mais c'est sur la réserve d'Aarne, dans le Dorset, qu'ils ont le mieux pris la mesure de l'ambition de la RSPB. Pour Boris Prouff, un spécialiste de la gestion des landes des monts d'Arrée, il y a là « un des plus extraordinaires chantiers écologiques d'Europe ; où ailleurs, trouve-t-on des cen-

taines d'hectares enrésinés rendus à la lande ? » A l'entrée de la réserve, on peut d'ailleurs acheter des sacs de la litière (elle est très utile pour les jardiniers) qui a été enlevée du sol après abattage des pins pour mettre à nu le sol ancien où dorment les graines de bruyère. Boris Prouff n'en est pas vraiment revenu : « Imaginez vous que la RSPB et le CWT vont jusqu'à racheter des champs cultivés pour reconnecter des zones de landes ».

Les tourbières, entre terre et eau

On en trouve aussi bien en Guyane que dans le Jura, en Finlande et en Bretagne. Il s'agit de zones humides possédant une végétation (pour l'essentiel des sphaignes) produisant de la tourbe, c'est à dire des



F. de Beaulieu

Il faut parfois recourir à des moyens lourds pour dégager les vestiges d'un boisement.

résidus végétaux décomposés et accumulés à l'abri de l'air. Il y a cinquante ans, la France comptait entre 100 000 et 120 000 hectares de zones tourbeuses, il n'en resterait, au mieux que 60 000. Alors qu'on peut savoir à l'hectare près les surfaces de maïs ou de parcs à huîtres, l'imprécision des chiffres concernant les tourbières est symptomatique du désintérêt dont elles ont été victimes. Si on peut

Vous aussi, vous pouvez protéger les landes et les tourbières !

Malgré les multiples partenaires impliqués dans l'opération, malgré l'Europe, la poursuite de l'expérience menée par la SEPNB sur les landes et tourbières du Cragou reste liée à un soutien plus large. Elle a démarré, en 1986, grâce à ceux qui ont « parrainé » des busards et permis d'acheter des terrains. Elle continuera avec ceux qui contribueront à l'entretien des poneys Dartmoor de la réserve.

En dehors des trois mères Oona (la chef, née en 1980), Harriet (la blanche, née dans le Dartmoor en 1983) et Rapsodie (la timide, née en 1983) achetées en 1990, tout le troupeau est constitué des femelles nées sur la réserve : Dédicace (1991), Diane (1991), Elisa (1992), Epona (1992), Fantaisie (1993). Au printemps 1998, la SEPNB espère que toutes auront un poulain. Avis : les mâles seront vendus... Pour quatre achetés, un gratuit ! Vous n'avez pas la place pour héberger un poney dans votre appartement ? Parrainez-le !

Pour cent francs par an, vous aussi vous aiderez à la sauvegarde des landes et des tourbières. Vous recevrez une photographie en couleur de votre protégée et sa généalogie. Bien sûr, vous pourrez venir voir votre filleule (pour vous, les visites guidées organisées sur la réserve des landes du Cragou seront gratuites) et vous recevrez la « Lettre » annuelle de la réserve qui vous apportera de ses nouvelles.

Bretagne vivante-SEPNB, Réserves des monts d'Arrée, 29410 Le Cloître-Saint-Thégonnec.

aujourd'hui, grâce au travail réalisé par José Durfort pour le Conseil général, disposer d'un inventaire véritable pour le Finistère (qui totalise 2 800 hectares répartis sur 125 sites), on est encore bien en peine de quantifier (6 000 hectares ?) le patrimoine breton dans ce domaine.

« C'est dans le cadre du plan national pour les zones humides adopté en 1995, qu'Espaces naturels de France (ENF), qui est la fédération des Conservatoires régionaux d'espaces naturels (CREN), a inscrit son projet » explique Jean-Marc Hervio coordinateur national. Instituteur dans les monts d'Arrée puis directeur des classes vertes de Brasparts, Jean-Marc Hervio s'est depuis longtemps engagé dans la protection de ces milieux. Il se félicite de ce que « l'Europe a reconnu l'intérêt de la démarche et la cofinance. Le budget global est de 16,5 millions de francs et concerne 39 sites en France dont cinq en Bretagne, deux dans les Côtes-d'Armor, deux en Finistère, un en Loire-Atlantique. Il s'agit autant d'achats stratégiques, d'inventaires que de restauration sur des milieux représentatifs des zones tourbeuses bretonnes ».

Dans le cas du site du Vergam en Scrignac, il s'agit de compléter la maîtrise foncière déjà engagée par la SEPNB. Ici, le Life landes et le Life tourbière s'épaulent car, comme bien souvent, les milieux sont

tellement imbriqués qu'on ne peut acquérir l'un sans acquérir l'autre.

La Fédération centre Bretagne environnement (FCBE) s'est précisément constituée pour protéger en priorité les tourbières. Présidée par Jean-Marc Hervio, elle ne pouvait rester à l'écart du programme Life et elle « porte » donc trois sites (Stang Prat ar Mel, en Lescoult-Gouarec, Creac'h an Bars en Saint-Nicodème, la haute vallée du Mendy entre Berrien et Le Cloître-Saint-Thégonnec). Pour Jean-Marc Hervio, « il s'agit de jeter les bases d'une maîtrise foncière par locations ou achats, de réaliser des plans de gestion et des opérations de restauration. À terme, l'idéal est de trouver des agriculteurs avec qui passer des conventions de gestion sur des surfaces significatives, ce qui est déjà bien engagé à Lescoult-Gouarec sur 20 hectares et réalisé sur 73 hectares à Saint-Nicodème ».

Le site de Creac'h an Bars en Saint-Nicodème est bien connu des naturalistes car il est englobé dans l'ultime zone des Côtes d'Armor où subsiste une petite population de courlis nicheurs (3 à 4 couples). C'est un superbe secteur de bocage où se mêlent les landes sèches et tourbeuses, les prairies naturelles et les bois. Le maintien de petites exploitations traditionnelles a longtemps contribué à l'entretien de ce paysage mais rien n'était assuré pour l'avenir.

Heureusement, alors que des riverains s'entêtent à défricher des landes, les terres jusque là préservées de Yves Riou, sont reprises par deux agriculteurs en GAEC à Peumerit-Quintin, Robert Le Moigne et son fils. Ceux-ci ont accepté d'intégrer les contraintes liées à la gestion des tourbières et, sur 22 hectares, ils vont maintenir la fauche et le pâturage extensif si propices à la diversité végétale et à la présence des courlis. Le programme Life va permettre de financer toute la mise en place d'une action durable. Pascal Bourdon qui assure le suivi de ce dossier pour la FCBE a bon espoir : « ce site est important - il fait en tout plus de 100 hectares dont 30 en tourbière - et il ne sera pas possible de tout acheter ou louer. Le programme finance des fauches de restauration et 8 hectares sont prévus l'automne 1997. Le partenariat avec les agriculteurs se développe. Une prime de 750 F. par hectare et par an est prévue pour compenser les charges liées à la fauche ou au pâturage extensif sur les terrains conventionnés. Pour l'avenir, nous pouvons compter sur le soutien du Conseil général qui a inscrit ce site dans les axes prioritaires de sa politique sur les espaces naturels sensibles ».

Les bûcherons de Ligné

La tourbière de Ligné a ceci de particulier qu'elle voit coexister sur un même site des activités d'extraction et de protection. La sur-

face de l'ultime tourbière bombée de Loire-Atlantique est vaste, puisqu'elle s'étend sur 120 hectares. En 1987, un arrêté de protection de biotope a jeté les bases d'une protection légale sur une centaine d'hectares. Un comité de gestion a, depuis, été mis en place. Le conservateur bénévole de la réserve, Jean-Pierre Gouret est conscient de la complexité des problèmes à résoudre : « non seulement nous dépendons de toute la zone pour ce qui est du niveau général de l'eau, essentiel pour fonctionnement du milieu, mais l'accès, très difficile, n'est guère possible en hiver qu'en passant par la pièce d'eau sur laquelle une drague extrait la tourbe ». Dans le cadre du programme Life, Cyrille Blond, un botaniste, spécialiste des plans de gestion, a pu être engagé ; il coordonne les inventaires, les études et les actions de gestion : « l'assèchement du centre de la tourbière - les causes exactes restent encore à préciser - a provoqué un envahissement très rapide par la bruyère à quatre angles, le laureau, la callune et les bouleaux. Plus rien à voir avec les coussinets de sphaignes qui occupaient encore l'essentiel de l'espace il y a vingt ans ».

Dès 1993, la section nantaise de la SEPNB, conseillée par Lionel Visset, professeur à l'Université de Nantes, a conduit une expérience de décapage sur quelques dizaines de m². Au printemps suivant, le résultat était là : sur la zone décapée, deux plantes caractéristiques d'un milieu rajeuni étaient apparues,



F. de Beaulieu

L'opération de parrainage des poneys a été un véritable succès à ceci près que ce sont à 80% des mairaines qui ont répondu à l'appel.



H. Ronné

Il faut une parfaite connaissance du moindre rocher et des limites de la parcelle pour faucher une lande. C'est pourquoi il faut absolument encourager le maintien de cette pratique agricole par les exploitants eux-mêmes.

la droséra (une plante carnivore) et le rhy-chospore blanc (une petite cypéracée). Comme les chantiers de bénévoles ont leurs limites, c'est une association de réinsertion qui est intervenue en août 1994 et 1995 sur une surface de 600 m².

Jean-Pierre Gouret se souvient de l'opération au cours de laquelle il a fallu inventer ou affiner les méthodes de travail : « Compte tenu des difficultés d'accès et des problèmes de portance du sol, il était a priori exclu de pouvoir mécaniser. Pour déca-

per le sol sur trente à quarante centimètres de profondeur, l'usage de la pelle et la houe relevait de l'exploit olympique. Nous avons heureusement découvert que la tronçonneuse était particulièrement efficace, elle permet la découpe de larges plaques que l'on arrache ensuite. Quant à l'enlèvement des matériaux extraits, il a rapidement fallu renoncer à la brouette sur un terrain constitué presque exclusivement de bosses et de trous. Nous avons donc dû tout « brancarder ». En 1996, toutefois, pour la première tranche du programme Life, nous avons pu mettre en place une véritable autoroute à brouettes constituée de treillis en matière plastique. Dans ce contexte, explique Cyrille Blond, « le programme Life est arrivé comme une bienheureuse providence car il a permis d'envisager une action à l'échelle du site. Il représente un financement de un million de F ».

Un réseau pour l'an 2 000

Il faudrait encore parler des volets « environnement » des programmes Morgane ou Leader soutenus par l'Europe, voire des contrats nature du Conseil régional dont l'application concerne des ensembles géographiques précis. Ils ont permis de multiples actions allant de l'inventaire natura-

liste à la maison de site en passant d'importants projets de restauration et de gestion. Mais même si, parfois, ils ont pu s'appliquer à des landes et des tourbières, leur évocation nous entraînerait trop loin. Il en va de même pour les quatre systèmes d'aides, appelés mesures agri-environnementales, menés par la région en partenariat avec l'Union européenne. Dans ce cas, les agriculteurs s'engagent à modifier leurs pratiques dans un objectif de protection de l'environnement. Les aides soutiennent les actions de reconversion à l'agriculture biologique, la préservation des races locales menacées, l'extensification et la protection des eaux. De nouveaux programmes sont à l'étude pour encourager la gestion des fonds de vallée et le passage du maïs à l'herbe.

Quant à Natura 2 000, cette Directive européenne a déjà fait couler beaucoup d'encre et pris un retard considérable pour son application en France. Secrétaire général de la SEPNE, Max Jonin rappelle qu'il s'agissait, dans une première étape, de constituer une sorte d'inventaire des milieux « naturels » remarquables pour envisager ensuite des mesures de conservation. Les listes de sites devaient être proposées à la concertation des partenaires socio-économiques. Elles ont été

Collection privée D.R.



Cette photo a été prise à la Croix-Courte vers 1953 alors que Jean-Pierre Gourlaouen de Plougouven retourne une lande (à côté, M. Scanff du Bouillard et sa petite-fille). L'arrivée des tracteurs permet alors de mettre en culture un ensemble considérable de terres et l'on doit comprendre l'amertume de ceux qui ont pu voir la friche reprendre ces dernières années des parcelles qui leur avaient demandé d'immenses efforts.

contestées, a priori, par un front d'acteurs du milieu rural rassemblant des syndicats agricoles, les fédérations de chasse et de pêche, les propriétaires forestiers. Leur crainte, plus ou moins sincère, était de voir restreindre leurs droits à user librement de leur bien. Pourtant, si ces zones ont été retenues par des équipes scientifiques, c'est bien que les pratiques et usages actuels n'y étaient pas fondamentalement contradictoire avec leur conservation. Pour les associations de protection de la nature, il allait de soi qu'une fois les inventaires établis, c'est une politique contractuelle qui serait instaurée en priorité. Dans la mesure où la protection de certaines espèces ou de certains biotopes générerait des contraintes particulières, des mesures compensatoires interviendraient évidemment. Il ne s'est jamais agi de tout interdire; on sait trop bien que les activités agricoles raisonnables sont un puissant facteur de maintien des espaces remarquables.

Retour à la case départ : c'est l'intérêt écologique majeur des landes de fauche qui a valu aux agriculteurs des monts d'Arrée la mise en place de primes et nul n'a senti d'entrave à sa liberté. Psychologiquement mal amenée, la Directive Natura 2 000 n'en est pas moins un remarquable outil pour l'aménagement du territoire et la France a eu bien tort de traîner les pieds pour l'appliquer. A l'avenir, d'ailleurs, les financements européens en matière de

gestion des milieux naturels seront subordonnés à leur inscription dans les listes prévues par la Directive.

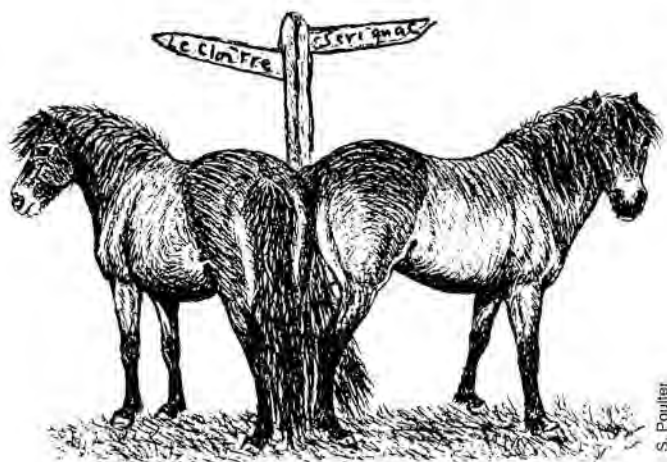
On voit donc qu'en matière de gestion des milieux naturels, l'Union européenne peut apporter une aide non négligeable mais il faut reconnaître qu'il reste beaucoup à faire pour rendre celle-ci plus visible et pour que ses motivations soient mieux partagées par les Bretons. ■

A lire

DONNADIEU P. - Paysages de marais, Ed. J.P. de Monza
 BEAULIEU F.(de) - Les oiseaux des landes, Armen n°11
 LAURENT D. - Les tourbières du Connemara, Armen n°2
 Tourbières et bas-marais, n° spécial de Penn ar Bed, revue trim. de la SEPNB.

Adresses
 DDAF : 2 allée Kerivoal, 29000, Quimper
 FCBE : 6 place des Droits de l'Homme, 29270, Carhaix
 RSPB SW, Richmond Road, Exeter, EX4 4JA, Royaume-Uni
 SEPNB/CREN : BP 32, 29276 Brest cedex

Cet article a été publié en décembre 1997 dans le N°90 de la revue Armen (Abri du Marin - 29171 Douarnenez cedex)



S. Poulter



Les réserves des monts d'Arrée organisent des sorties-découverte tous les étés et accueillent les groupes toute l'année. Des projets pédagogiques (du primaire au BTS) peuvent être construits autour de la Maison de la réserve naturelle de la tourbière du Venec et des castors du Yeun (Brennilis), de la réserve des landes du Cragou et du musée du Loup (Le Cloître-Saint-Thégonnec).

*Réserves Bretagne vivante SEPNB des monts d'Arrée,
rue du Calvaire, 29410 Le Cloître-Saint-Thégonnec -
Tél-Fax 02 98 79 71 98 - E-Mail sepnb.cragou@wanadoo.fr*

Notre banque

**Crédit  Mutuel
de Bretagne**

la banque à qui parler

soutient notre action